

Dictionnaire des mouvements sociaux

sous la direction de

Olivier Fillieule

Lilian Mathieu

Cécile Péchu

STRUCTURE DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES

Le concept de structure des opportunités politiques (SOP) rend compte de l'environnement politique auquel sont confrontés les mouvements sociaux, et qui peut selon la conjoncture exercer une

influence positive ou négative sur leur émergence et leur développement. Il procède d'un élargissement de la perspective, initialement centrée sur les seules organisations de mouvement social, de la mobilisation des ressources, et plus précisément d'une intégration de la dimension proprement politique des phénomènes contestataires. Devenue rapidement un des concepts les plus centraux de l'analyse des mouvements sociaux, la structure des opportunités politiques a donné lieu à de nombreuses et fructueuses recherches, mais a également été la cible de vigoureuses critiques qui ont conduit à de substantiels réaménagements.

L'ANALYSE DE L'ACTION CONTESTATAIRE DANS SES RAPPORTS AU SYSTÈME POLITIQUE

S'il a été précédé par d'autres (Peter Eisinger et Charles Tilly, notamment), c'est Doug McAdam (1982) qui a offert la première application systématique de la SOP dans son étude des évolutions du mouvement noir entre 1930 et 1970. Le concept est destiné à rendre compte de ce que le destin d'une action protestataire doit, indépendamment de la capacité mobilisatrice du groupe, à l'état et aux évolutions conjoncturelles du système politique, qui le rendent au gré des circonstances plus ou moins vulnérable, ou réceptif, face à la contestation. Toutefois, selon McAdam, les déterminants d'une telle ouverture de la SOP ne peuvent être définis *a priori*, puisque « *n'importe quel* événement ou processus social d'ampleur contribuant à saper les calculs et prévisions sur lesquels est structuré le pouvoir politique occasionne un changement des opportunités politiques » (1982, p. 41). Les exemples qu'il propose relèvent tous de processus de grande ampleur : guerres, crises économiques, évolutions démographiques, réalignements politiques internationaux peuvent susciter une

reconfiguration des rapports de force entre contestataires et membres du système politique.

Une appréhension aussi large, couvrant un ensemble de facteurs pratiquement infini, rendait difficile l'usage du concept de SOP. D'autres analystes ont entrepris de lui donner une définition plus systématique. Sidney Tarrow (1994) a proposé de la décomposer en quatre éléments : le degré d'ouverture ou de fermeture des institutions politiques ; la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques ; la présence ou l'absence d'alliés influents apportant leur soutien au mouvement considéré ; l'existence de conflits et de divisions entre les élites. Hanspeter Kriesi (1995) identifie pour sa part trois variables : la structure formelle de l'État ; les procédures informelles et stratégies dominantes des autorités politiques à l'égard des challengers ; la configuration du pouvoir dans le système des partis. Dernièrement, Tarrow et Tilly (2008) ont amendé cette définition en décomposant la SOP en six éléments : la multiplicité des centres de pouvoir indépendants au sein du régime considéré ; son ouverture à de nouveaux acteurs ; l'instabilité des alignements politiques ; la disponibilité d'alliés influents pour les contestataires ; la propension du régime à faciliter ou à réprimer l'expression collective de revendications ; des changements décisifs à l'intérieur des cinq précédents éléments.

Les recherches menées au moyen du concept de SOP se sont développées dans deux directions. La première, diachronique, étudie les évolutions d'un même mouvement ou ensemble de mouvements au gré des fluctuations du contexte politique d'un pays donné. L'étude du mouvement des droits civiques par McAdam évoquée plus haut en est une illustration. Si ce mouvement ne progresse qu'à partir de la fin des années 1950, cela serait le produit d'une relative ouverture de la SOP américaine. La seconde perspective, synchronique, compare les formes et les succès d'un ou plusieurs mouvements

similaires dans différents pays, pour cerner ce qu'ils doivent aux spécificités de la SOP nationale à laquelle ils se confrontent. Elle a été adoptée notamment par Kriesi et son équipe (1995) dans une étude des différents mouvements en France, Allemagne, Pays-Bas et Suisse, qui croise les caractéristiques des États (distingué entre « forts » et « faibles ») et les stratégies (inclusives ou exclusives) qu'ils adoptent face à leurs contestataires.

UN SUCCÈS ÉMAILLÉ DE NOMBREUSES CRITIQUES

Le succès du concept de SOP a été considérable, et ce en dépit de la montée en puissance de la critique dès la fin des années 1990 (Edmondson, 1997 ; Fillieule, 1997 ; Goodwin et Jasper, 1999 ; Mathieu, 2002, notamment), laquelle s'est attachée à souligner que les indicateurs mobilisés pour en rendre compte avaient toutes les chances de déboucher sur les mêmes impasses que la théorie de la privation relative. En effet, le cœur de la critique adressée à Ted Gurr par les tenants de la mobilisation des ressources avait consisté à souligner l'absence de variables intermédiaires permettant de rendre compte de la manière dont des conditions objectives de frustration étaient perçues puis transformées en revendication mobilisatrice. De la même manière, l'approche par la SOP, en ne se souciant pas de savoir par quelles *médiations* les acteurs éprouvent puis se plient aux contraintes structurelles, néglige également la manière complexe, parfois contradictoire, par laquelle les structures influencent les mobilisations. Plus précisément, la critique a tourné autour de quatre éléments : la définition de l'État comme entité indivise et le présupposé d'étanchéité entre champ politique et espace des protestations politiques ; la manière dont les structures étatiques interagissent avec les mouvements protestataires, ce qui revient à poser, à partir notamment d'une interrogation sur la

répression, la notion d'opportunités comme produit d'une co-construction permanente ; dans la même perspective dynamique, la manière dont les formes prises par les structures de mobilisation et les répertoires d'action sont le produit de cette co-construction, ce qui débouche sur la place des cadres de perception et des luttes de sens dans la détermination des conditions de l'action collective.

LES TENTATIVES D'AMENDMENT DU MODÈLE

Face à ces critiques, certains auteurs ont tenté d'amender le modèle sans pour autant renoncer à ses présupposés structuralistes fondamentaux. Doug McAdam, John McCarthy et Mayer Zald (1996) proposent notamment une modélisation qui inclue les trois dimensions de la structure des opportunités politiques, des organisations (*mobilizing structures*) et des cadres d'interprétation (*framing processes*). On remarquera avec Jeff Goodwin et James Jasper (1999) qu'il s'agit là essentiellement d'une actualisation et d'une extension du modèle élaboré par McAdam pour rendre compte de l'émergence du mouvement des droits civiques, dans lequel des changements socio-économiques sont censés provoquer à la fois une ouverture des opportunités politiques et un renforcement des organisations indigènes (*mobilizing structures*), ce double phénomène entraînant une libération cognitive (*framing process*) et la naissance du mouvement social.

Les auteurs tentent d'articuler ces trois dimensions en distinguant les processus d'émergence de ceux liés au développement et aux résultats obtenus par les mouvements. Sur le premier point, c'est bien l'ouverture des opportunités politiques qui demeure première, même si l'existence d'une structure organisationnelle et les perceptions constituent autant de dimensions facilitatrices. Deux éléments viennent préciser les relations entre les trois séries de facteurs permettant

de rendre compte de l'émergence d'une mobilisation. D'une part, les opportunités n'auraient de valeur que si elles sont perçues comme telles par les groupes protestataires. D'autre part, si la mobilisation dépend d'une perception commune de la cause, cette perception serait elle-même dépendante du travail de mobilisation cognitive engagé par les organisations préexistantes. Restriction qu'il faut rapporter à leur définition étroite et stratégique des processus de cadrage comme « les efforts conscients, stratégiques, des groupes d'individus pour élaborer une compréhension partagée du monde ou d'eux-mêmes qui légitime et motive l'action collective » (*ibid.*, p. 12). Si l'explication des processus d'émergence demeure principalement liée à l'ouverture objective d'opportunités politiques, les auteurs sont moins catégoriques quant à la hiérarchie des facteurs permettant de rendre compte du cours suivi par une mobilisation déjà enclenchée. Plus particulièrement, la forme prise par les mouvements tout autant que les processus de cadrage dépendraient d'abord des structures organisationnelles. Cette idée émane de McAdam qui montre dans *Political Process and the Development of Black Insurgency* (1982) que le rôle central joué par les églises dans le mouvement des droits civiques a eu pour effet de contraindre la forme prise par l'action (notamment le recours au meeting de masse), la nature du recrutement (avec la forte présence de ministres du culte) et l'idéologie du mouvement, fortement imprégnée de religiosité.

LE MAINTIEN D'UNE ORIENTATION STRUCTURALISTE

Ainsi, les propositions faites ici pour « sauver » la notion de structure des opportunités politiques sont peu convaincantes, dans la mesure où la reconnaissance du rôle joué par les perceptions s'accompagne de toute une série de restrictions qui contribuent

finalement à maintenir un biais structural et idéaliste dans le modèle (Goodwin et Jasper, 1999 ; Mathieu, 2002).

De ce point de vue, l'on remarquera d'abord que la reconnaissance du caractère perceptuel des opportunités s'accompagne de l'affirmation selon laquelle seules comptent les perceptions des organisations préexistantes qui ont les moyens de faire partager une conception commune. Ce qui renvoie à une définition étroitement stratégiste des processus de cadrage comme simple synonyme de « travail de propagande » et ne permet pas de tenir compte des cas où la définition d'une situation cristallise en dehors de tout travail organisationnel, comme l'ont montré tout un ensemble de travaux sur les « griefs soudainement imposés », les « chocs moraux », ou plus généralement encore sur les mobilisations en contexte autoritaire. Aussi bien, ce modèle séquentiel oublie que parfois la mobilisation précède la mise en place d'un cadre et que, bien souvent, celui-ci se forge dans l'action, en se définissant notamment dans les interactions entre groupes mobilisés et avec les cibles et le pouvoir. De ce point de vue, la répression contribue bien souvent à structurer, voire à fonder un cadre mobilisateur. Autrement dit, « loin de constituer des stocks préexistants à l'action et structurellement insensibles, les opportunités s'actualisent de manière continue dans les rapports des mouvements aux contextes dans lesquels ils sont pris » (Fillieule, 1997, p. 57).

Cette interdépendance relationnelle est très visible dans les liens étroits qui existent entre la modification des répertoires d'action et la succession des vagues de mobilisation, liens qui soulignent à quel point, pour toute une série de mouvements, la détermination de l'émergence d'une contestation est à rechercher avant tout dans le développement temporel d'une vague de contestation portée par un ou deux mouvements *créateurs* d'opportunités. Sur ce point, Verta Taylor a également souligné, en s'appuyant sur l'histoire du

mouvement féministe américain, l'importance des structures de rémanence et des réseaux dormants dans la (re)naissance des mobilisations (Taylor, 2005).

UNE NOTION SANS GRANDE CONSISTANCE

Toutes ces remarques nous conduisent à redire que la notion de structure, dans le concept de SOP, n'a guère de sens, dès lors qu'on admet le caractère relationnel et donc dynamique de l'action protestataire. Helena Flam l'exprime on ne peut plus clairement, dans la conclusion à son livre sur le mouvement antinucléaire en Europe et aux États-Unis : « le degré d'ouverture des États est en fait un produit interactif et temporel ; une synthèse de règles d'accès et d'arènes préexistantes et *ad novo* que les mouvements et les élites cherchent à utiliser, bloquer, surpasser et modifier. Une implication théorique radicale de cette approche est que le déterminant de "l'ouverture" à la contestation change au cours du temps. Chaque moment de confrontation se définit de manière propre, voire unique. Le défi analytique revient dès lors à identifier une série de déterminants qui, dans une séquence temporelle, peut expliquer les dynamiques de l'interaction entre l'État et le mouvement d'opposition, aussi bien que les effets institutionnels de cette dynamique. » (1994, p. 303).

Enfin, notons encore que les tentatives d'amendement du modèle du processus politique souffrent d'une relative mauvaise foi. Il est frappant de constater qu'en même temps que les uns et les autres tentent d'intégrer au modèle les perceptions et les aspects culturels, ils persistent à nier le travers structuraliste de leurs travaux. Ce faisant, ils entretiennent le trouble et la confusion par une extension induite du concept de structure des opportunités politiques, concept qui n'a finalement plus beaucoup de consistance.

À cette ambiguïté s'ajoute l'impossibilité pratique de tirer toutes les conséquences des redéfinitions proposées. D'où un désajustement de plus en plus net entre les matériaux rassemblés, les méthodes d'analyses employées et les concepts censés en rendre compte. En effet, dans un contexte où l'essentiel de la recherche sur les mouvements sociaux s'accommode de macrocomparaisons fondées sur des analyses quantitatives, données statistiques, dépouillements de presse, questionnaires aux organisations, etc., il est bien difficile de renoncer à une définition objectiviste des opportunités pour s'intéresser effectivement à la manière dont les activistes, dans les groupements mobilisés, perçoivent leur situation et les moyens d'y remédier.

C'est là sans doute que les tentatives pour sauver le concept marquent leur plus nette limite. Et ce ne sont pas les propositions récentes de raffinement théorique, par la distinction entre opportunités domestiques et supranationales (Giugni, 2002), entre opportunités économiques et politiques (Kousis et Tilly, 2005) ou encore entre opportunités objectives et discursives, (Koopmans et Statham, 1999) qui permettront de sortir des impasses auxquelles ce faux concept est confronté (Fillieule, 2005).

Olivier FILLIEULE et Lilian MATHIEU

Renvois :

Abeyance structure, Analyse événementielle, Cycle de mobilisation, Politique contestataire.

Bibliographie :

EDMONDSON (Ricca), *The Political Context of Collective Action : Power, Argumentation and Democracy*, Londres, Routledge, 1997.

FILLIEULE (Olivier), *Stratégies de la rue*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

FILLIEULE (Olivier), « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de "structure des opportunités politiques" », dans Gilles Dorronsoro (dir.), *La Turquie conteste*, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 201-218.

FLAM (Helena) (ed.), *States and Anti-Nuclear Movements*, Édimbourg, Edimburgh University Press, 1994 [2^e éd., 1997], p. 299-328.

GIUGNI (Marco), « Explaining Cross-national Similarities among Social Movements », dans Jackie Smith et Hank Johnston (eds), *Globalization and Resistance*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 2002, p. 13-29.

GOODWIN (Jeff) et JASPER (James), « Caught in a Winding, Snarling Vine : The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, 14 (1), 1999, p. 27-54. Publié à nouveau dans Jeff Goodwin et James Jasper (eds), *Rethinking Social Movements. Structure, Meaning and Emotions*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 2003.

KOOPMANS (Ruud) et STATHAM (Paul), « Political Claims Analysis : Integrating Protest Event and Political Discourse Approaches », *Mobilization*, 4 (2), 1999, p. 203-221.

KOUSIS (Maria) et TILLY (Charles) (eds), *Economic and Political Contention in Comparative Perspective*, Boulder (Colo.), Paradigm, 2005.

KRIESI (Hanspeter), KOOPMANS (Ruud), DUUVENDAK (Jan Willem) et GIUGNI (Marco G.), *New Social Movements in Western Europe*, Londres, UCL, 1995.

MATHIEU (Lilian), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements

sociaux », *Revue française de science politique*, 52 (1), 2002,
p. 75-100.